Une bourse au permis de conduire pour les 18-25 ans

La ville participe au financement du permis de conduire pour les Bessancourtois de 18-25 ans. En contrepartie, les candidats s'engagent pour des actions solidaires et de bénévolat dans la ville.

Objectif de cette aide : donner aux jeunes la possibilité de réaliser leurs projets et d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles.



Conditions d'éligibilité :

- Avoir entre 18 et 25 ans

- Résider à Bessancourt

- Avoir un projet professionnel, personnel ou associatif nécessitant l'obtention du permis de conduire

- S'engager à consacrer 35 heures de son temps à travers du bénévolat pour des associations, des actions humanitaires, des activités sociales ou encore des projets au sein de la commune.

La sélection des bénéficiaires s'effectue sur deux étapes :

- Sur dossier

- Lors d'un entretien avec le jury chargé d'évaluer leur motivation

Infos pratiques

Plus d'informations :

jeunesse@ville-bessancourt.fr

01 30 40 44 33